



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 octobre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

**Projet de déclassement d'une partie du domaine public - rue de la
Burgonce**

Président :
Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE, Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :

Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU, Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

Paul SAMOYAU

Conseillers :

Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT, Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060440

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Projet de déclassement d'une partie du domaine public - rue de la
Burgonce**

Monsieur Alain BAUDIN Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

A l'angle de la rue de la Burgonce et de l'impasse de la Burgonce se situe un espace concernant, côté rue, des végétaux, puis un terrain aménagé pour les jeux de boules. A l'extrémité opposée à la rue, le terrain est clos par une haie adossée à un mur.

Les propriétaires mitoyens de cet espace, Monsieur PEYROT et Mademoiselle NASARRE, dont une fenêtre de leur maison donne sur l'extrémité close, souhaiteraient en acquérir une partie d'environ 40 m² afin de s'isoler mieux des nuisances sonores liées aux jeux de boules, sans que cela ne porte atteinte pour autant à la pratique de ce sport-loisir.

Après déclassement, cette partie de terrain serait cédée à M. PEYROT et Melle NASARRE au prix du Domaine, tous les frais et droits en résultant étant à leur charge. La superficie exacte à déclasser sera déterminée par géomètre expert.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- donner son accord sur le principe de déclassement d'une partie du Domaine public situé à l'angle de la rue de la Burgonce et de l'impasse de la Burgonce, en vue de sa rétrocession à un riverain ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer l'enquête publique prévoyant ce déclassement.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER